

audrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 23/12/2019 Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le ID: 059-200030633-20191217-2019_129-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIF DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 décembre 2019 - 18h00

Délibération N°2019/129

Date de convocation: 03 décembre 2019 Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à

la Maison Familiale Rurale du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été

Jean-Félix MACAREZ

Pierre-Henri DUDANT

Dominique LAMOURET

Anne-Sophie MERY-DUEZ

Christian PECQUEUX

Frédéric BRICOUT

Jacques OLIVIER

Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté

Avesnes-Les-Aubert

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry Béthencourt

Bévillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busiany

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry Caullery

Clary

Dehéries Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux Walincourt-Selviany d'Agglomération du Caudrésis - Catésis. Etaient présents (57 titulaires - 1 suppléant):

Vincent WAXIN Yannick HERBET

Christian PAYEN Jean-Pierre THIEULEUX

par

Francis LEBLON

Didier BONIFACE Régine DHOLLANDE

Liliane RICHOMME

Martine THUILLEZ Pierre LAUDE

Patrice BONIFACE

Charles BLANGIS Bruno MANNEL Serge SIMEON

Pascal COOUELLE

Didier BLEUSE

Jean-Pierre RICHEZ Henri QUONIOU

Iean-Paul CAILLIEZ

Alain RIOUET Alain GOETGHELUCK Bernard PLET Bertrand LEFEBVRE Laurent COULON Joseph MODARELLI Pascal FOULON

Michel HENNEQUART Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Hubert DEIARDIN Nathalie GAVE Laurent LOIGNON Thierry WALEMME (S)

Alban BAJODEK **Denis COLLIN** Bernard POULAIN Francis STOCLET Gilles PELLETIER Iean-Claude GERARD

Jean-Louis CAUDRELIER Annie DORLOT Isabelle PIERARD Marc PLATEAU Laurence RIBES

Augustine NOIRMAIN Véronique NICAISE Pascal ROELS Daniel FIEVET

Membres excusés (2):

Marie-Lise MARLIOT, Francis GOURAUD

Membres absents (7):

Denise LESAGE, Brigitte ROLAND-BEC, Sandrine TRIOUX, Gérard TAISNE, Karine ELOIR, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (8):

Alexandre BASQUIN à Vincent WAXIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Agnès BERANGER à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLEZ, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX

Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643 ZA du bout des dix neuf - 59157 Beauvois-en-Cis Téléphone: 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr

la Commune de Saint-Benin

Délibération n°2019/129: Portant attribution ID: 059-200030633-20191217-2019 129-DE

Monsieur le Président expose :

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) souhaitant renforcer le soutien à l'investissement de ses communes membres à mis en place un fonds de concours sur les thématiques d'intervention suivantes :

- Construction, aménagement ou réfection de bâtiment communaux :
- Construction, aménagement ou réfection d'équipements sportifs ou culturels;
- Valorisation des espace publics :
- Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine;
- Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine naturel (parcs et jardins).

Modalité de versement :

- 50 % lors de l'engagement des travaux, sur présentation par la commune membre d'un titre de recette émis par le comptable public de la commune assorti de l'ordre de service;
- Le solde lors de l'achèvement des travaux, sur présentation par la commune d'un récapitulatif des dépenses exposées certifié par le comptable public ;
- La commune s'engage à solliciter le solde du fonds de concours pour le 31 décembre de l'année n+1 de la présente convention, à défaut les crédits seront annulés

Vu le Code général des collectivités territoriales, et dont son article L5214-16 V,

Vu la délibération n°2019/081 du Conseil Communautaire approuvant le règlement et la convention d'attribution de fonds de concours 2019-2020.

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis, dont les dispositions incluant la Commune de Saint-Benin, comme l'une de ses communes membres,

Considérant que la commune de Saint-Benin souhaite réaliser des travaux d'aménagement d'entrée de village, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis,

Considérant que le projet susmentionné présente l'ensemble des conditions requises pour l'attribution du fonds de concours,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous indiqué,

Coût du projet	Subvention	Autofinancement	Montant du fonds de concours
164 256,50 €	0 €	164 256,50 €	20 000 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

ID: 059-200030633-20191217-2019_129-DE

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- Article 1 : D'attribuer un fonds de concours à la commune de Saint-Benin en vue de participer au financement des travaux d'aménagement d'entrée de village, à hauteur de 20 000 €;
- Article 2 : D'autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférent;
- Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2019.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 23 décembre 2019 et de la publication le 23 décembre 2019 Vu.

Pour expédition conforme Beauvois-en-Cis, le 23 décembre 2019

Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRESIS Conseiller Régional

Serge SIMEON